

---

**CHEZ NOUS**

---



---

**Réunion téléphonée**  
**du 09 Mai 2020**

---

**Préfet de Région, ctc, adec, direccte, urssaf,  
u2p, fo, cfdt, cgc, cgt**

**Objet : situation des tpe en corse.**

**Préfet :** explique le soutien d'urgence à ce secteur, se traduisant par des prêts garantis par l'état auprès des banques et des reports de charges.

**Directe :** 95 % des entreprises environ ont demandé une activité partielle pour leurs salariés. (hôtels, cafés, restaurants, commerces, bâtiment) à ce jour 10200 demandes ont été satisfaites. Il y a 43000 entreprises en corse la direccte n'a pas de vue sur l'exactitude de ces chiffres mais la demande est importante.

**Les tpe** (- de 10 salariés) bénéficient du fond de solidarité avec un premier volet de 1500 euros à ce jour. 13893 aides ont été versées soit 19 millions d'euros pour les mois de mars (10 000 entreprises, 4000 en cours pour avril) les demandes peuvent être faites jusqu'au 18 mai.

**Pour la restauration** cela ira au-delà de mai s'il y a fermeture ou - de 50% du chiffre d'affaire.

**Urssaf** report des cotisations pour 14 000 entreprises soit 60 millions d'euros pour les

**Pour les Travailleurs indépendants** (13000) et les 13000 **autoentrepreneurs** le report se chiffre à 10 millions d'euros.

Un décret est en cours pour qu'ils bénéficient des 1500 euros et du fonds de solidarité. Le report se chiffre à 10 millions d'euros.

**Aides sociales ex RSI**

700 dossiers soit 200 000 euros et aides exceptionnelles artisans/commerçants 6400 entreprises pour 5 millions d'euros.

**Volet 2 de l'aide** pouvant aller jusqu'à 5 000 euros : 137 demandes soit 249 000 euros les prêts (pge) sont différés de 18 mois pour 300 entreprises TPE pour 360 millions d'euros

**Direccte : chômage partiel** environ 3 entreprises sur 4. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin les salariés payés au smic perçoivent 100 % de leur salaire, les salariés au-dessous du SMIC sont payés 84% de leur salaire.

**Au 1 juin discussion avec les syndicats** avec maintien pour les cafés, restaurants, événements et la culture.



**Des contrôles à posteriori seront faits** pour déceler des fraudes

**Résumé : la CGT s'est exprimé** sur le côté épidémiologique et sur les moyens pour repérer, tester, isoler les nouveaux cas ainsi que sur le respect des consignes de sécurité sanitaire et des conditions de travail. **Rappelant que l'objectif est de garantir la santé des salariés.**

.60 fiches sont envoyées à divers secteurs pour expliquer le déconfinement et les procédures à appliquer.

**ARS :**

**Le dispositif sanitaire pour accompagner le déconfinement en Corse.**

**Maillage du territoire** 16 centres anti covid. Implication forte des médecins libéraux (qui repèrent les cas, orientent les patients vers le test, en Corse il est fait 500 tests par jour (prévus 3500 par semaine) une massification des tests sera faite.

Repérer, tester et isolement (sur recommandation du médecin) avec sa famille aucune sortie. Arrêt de travail.

**Les communes doivent apporter un soutien de proximité** (aide, course etc... Si

difficulté d'isolement une forme d'hébergement collectif est prévu.

Une fiche est envoyée aux maires.

La CTC a des appartements mis à disposition



# Les retraités exigent un réel plan d'urgence pour la santé

## Notre système de santé traverse une crise grave amplifiée par l'épidémie du Covid-19.

Nous payons les économies budgétaires, engagées par les derniers Gouvernements, qui ont supprimé plus de 100 000 lits hospitaliers en 15 ans ainsi que la fermeture ou restructuration de nombreux établissements, services, soins de proximité.



**Pourtant, on ne pourra pas dire que les personnels n'ont pas tiré la sonnette d'alarme** quand on sait que depuis mars 2019 les services d'urgences étaient en grève pour exiger des moyens supplémentaires. De nombreux collectifs exigeaient le maintien de leurs structures de santé (services d'urgences, maternités voire la disparition de certains hôpitaux comme l'Hôtel-Dieu ou le Val-de-Grâce, qui auraient été bien nécessaires dans la période).

**La crise traverse tous les accès à la santé et à la médecine qu'elle soit généraliste ou spécialisée. Il faut mettre fin aux déserts médicaux.**

L'accès aux spécialistes est devenu inabordable avec des dépassements d'honoraires qui se pratiquent également à l'hôpital public.

**Comment peut-on accepter que le Gouvernement engage 2 lois budgétaires rectificatives :**

- Une de 300 milliards d'euros pour l'aide au crédit des entreprises.
- Une de 45 milliards d'euros pour compenser le temps partiel et le report ou l'abandon de cotisations sociales des entreprises.

**et qu'aucune loi rectificative du budget de la Sécurité Sociale** ne soit engagée pour attribuer des moyens supplémentaires à la santé, notamment en matière d'investissements massifs pour l'hôpital public.

**Le système de santé a besoin de 30 milliards d'euros pour faire face à la situation actuelle et à venir. Les paroles du Président devant l'hôpital de Mulhouse ne suffisent pas : nous voulons des actes !**

Il faut reconstituer les stocks de matériel médical (masques, gants, surblouses et autres respirateurs) que le Gouvernement précédent avait stoppé.

**Nous exigeons une relocalisation  
avec une maîtrise publique des productions de  
médicaments et matériel médical pour ne plus être  
dépendants des pays asiatiques.**

Des centres de santé publics doivent être installés dans tous nos territoires. 100 000 embauches sont nécessaires dans le système public hospitalier pour faire face aux enjeux.

Nous devons reconstruire notre système de santé à partir des besoins des populations dans les territoires avec l'hôpital public comme pivot et un financement par une sécurité sociale intégrale prenant en charge 100 % des soins prescrits sous l'égide d'un collecteur unique et d'un prestataire unique.

**EHPAD :  
Un désastre annoncé**

Depuis plusieurs années, nous dénonçons le manque de moyens dont disposent les EHPAD ainsi que les services aux personnes à domicile.

La dernière loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) du Gouvernement précédent n'a pas répondu à nos attentes en matière de financement de la perte d'autonomie.

Les personnels des EHPAD et du secteur d'aide à domicile ont mené des luttes importantes, les 30 janvier et 15 mars 2018 notamment, pour exiger des embauches afin d'obtenir au minimum 1 soignant par résident et une reconnaissance de leurs métiers avec des augmentations de salaire.

**Au niveau des organisations de retraités, nous avons soutenu ces actions en y participant activement.** Le gouvernement est resté sourd face à ces exigences. La crise sanitaire a mis en lumière les grandes insuffisances du secteur de l'aide à l'Autonomie.

Nous attendons toujours une nouvelle loi. Elle avait été promise avant fin 2019 pour répondre aux enjeux du grand âge et de la perte d'autonomie.

300 000 embauches sont nécessaires dans tous les métiers de la perte d'autonomie dont 200 000 dans les EHPAD avec l'exigence de 40 000 embauches immédiates.

Le financement nécessaire pour répondre aux exigences soulevées ne peut se faire que dans le cadre de la sécurité sociale intégrale. C'est un grand Service Public de l'Autonomie que nous revendiquons.



**Si ces revendications avaient été satisfaites, nous ne connaîtrions pas le désastre actuel, avec des milliers de morts que ce soit dans les EHPAD ou au domicile des personnes âgées, auxquelles il a été refusé l'accès aux services d'urgence et de réanimation dans les hôpitaux.**

Ce désastre aurait également pu être évité si nous avions disposé de moyens de dépistages systématiques pour tous les résidents ainsi que pour le personnel, plutôt que d'imposer un confinement individuel entraînant par ailleurs de nombreux troubles cognitifs.

## **Il y a assez de mépris pour les personnes âgées.**

Les préconisations du 1er Ministre, dans le cadre du déconfinement, incitant les anciens à rester chez eux en l'absence de mesures de sécurité sanitaire (masques, gels, tests...) et en les renvoyant à leurs propres responsabilités sont intolérables. Les retraités sont des citoyens et citoyennes à part entière. Ils refusent la ségrégation la discrimination et la culpabilisation dont ils sont victimes régulièrement.

**La santé et l'aide à l'autonomie ne sont à l'évidence pas des activités comme les autres.**

Les soumettre au marché et aux exigences de rentabilité financière revient à sacrifier leur qualité pour le plus grand nombre. Les plus aisés s'en sortiront sans dommages dans les établissements aux coûts exorbitants.

De même que le programme des « jours heureux » s'est construit durant la guerre, c'est dans les conditions actuelles qu'il faut penser et bâtir une autre société, une société de progrès social pour tous les âges, solidaire, fraternelle, intergénérationnelle.

## **Des moyens pour la santé, pas pour les actionnaires !**

UCR - Montreuil, le 7 mai 2020

## **COUP DE GUEULE**

L'OBS > ECONOMIE

**1 Le géant des Ehpad Korian a programmé 54 millions d'euros de dividendes malgré le désastre sanitaire**